



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fossna@aol.com / Site web: <http://www.snnafao.com>

29 juin 2010

COMMUNIQUÉ

Agents Contractuels 84-16

Dans cette période de profonds changements et dans un contexte difficile de réorganisation, réorientations, construction européenne, l'action syndicale menée par Force Ouvrière au sein de la DGAC et des instances européennes est d'une nécessité absolue. Notre force de proposition, de soutien et d'accompagnement est indispensable à la défense des valeurs d'équité, d'équilibre et de progrès pour tous. C'est notre volonté d'unité et de rassemblement qui permet d'éviter l'isolement des agents contractuels de la DGAC.

Sur le plan national, FO s'est battu pour obtenir un cadre de gestion en faveur des agents contractuels de la DGAC qui intègre de réelles perspectives de déroulement de carrière et un traitement équitable au regard des agents titulaires exerçant les mêmes fonctions. Pour les AC 84-16, le cadre de gestion obtenu par la seule action du SNNA-FO et de vos représentants en commission consultative paritaire (CCP) 84-16 fût une avancée capitale.

Au quotidien, FO milite activement pour la juste reconnaissance de l'ensemble des agents non titulaires de la DGAC, qu'ils soient en CDD ou en CDI. Cette reconnaissance doit passer, pour les agents recrutés en CDD, par un meilleur positionnement du niveau de rémunération au moment du recrutement de l'agent. Pour les agents en CDI, cela doit se traduire concrètement par une meilleure prise en compte de l'expertise, des fonctions tenues et de l'ancienneté des agents au moment de la clause de révision du contrat.

Dans le cadre du futur protocole DGAC, FO exige une véritable négociation sociale afin d'être en mesure de traiter ces sujets importants pour l'ensemble des agents non titulaires. D'autres dossiers, création d'un corps d'expertise et d'encadrement, création d'un régime de retraite complémentaire pour tous les personnels, ...concernent également les agents non titulaires et FO demande à les intégrer pleinement dans le champ des réflexions.

**Le SNNA-FO, majoritaire chez les agents contractuels,
continuera à défendre vos intérêts !**

Contact : Vincent BACHELIER (secrétaire national) 01 58 09 47 13
Pierre MEYBON (secrétaire général)